

Délibération N 14/2025
du SIVU Chenil Fourrière du Lot et Garonne
Frais de fourrière animaux sous procédure

Le six décembre à 9h30,

Le comité syndical légalement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes de Roumagne, en séance publique sous la présidence de Mme DE BRITO Audrey, la Présidente.

Le quorum étant atteint le comité syndical peut délibérer valablement.

Présents (26) :

M. SCHMITTLIN Stéphane (Aubiac)
M. FAUVE Gérard (Bajamont)
M. GALABERT Vivian (Bon Rencontre)
Mme GARDEIL Cristelle (Lafox)
Mme PELLETIER Corinne (Le Passage)
Mme SCOUPPE Catherine (Pont du Casse)
M. SOULA Jacques (Puymirol),
M. CHAU-VAN Jean Louis (Roquefort)

Mme CZECH Nathalie (Feugarolles)
Mme QUINTLE Christine (Thouars sur Garonne)
M. LARRIGALDIE Samuel (Lannes)

Mme PAYERAS Brigitte (Beaugas)

Mme GERON Mauricette (Saint Léon)

Mme DE BRITO Audrey (Casteljaloux)

Mme NADEAU Janine (Duras)
M. DAUBISSE Patrick (Esclottes)
M. DELPORTE Frédérique (Saint Pierre sur Dropt)

Mme GUILLAUME Sylvie (Bias)
M. CARDONA Yves Pierre (Le Lédar)

Mme SCHLEGEL Cécile (Roumagne)
Mme FOURNIER Stéphanie (Allemans du Dropt)

M. PREVOT Jean Marie (Castelmoron sur Lot)
Mme LENZI Valérie (Montastruc)

Mme PERAT Michel (Clairac)
M. COUZIGOU Laurent (Sainte Bazeille)
Mme PARAGE Marie Line (Virazeil)

AR Prefecture

047-254702632-20251209-31_2025-DE
Reçu le 09/12/2025

Absents (8) :

M. GIRARDI Raymond (Argenton)
Mme QUINTARD Anna Maria (Trémons)
M. DEVROUX Éric (Dausse)
Mme REZE Séverine (Auradou)
M. FIHOL Laurent (Anthé)
Mme CORBEFIN SCHREMPP Noëlle (Casseneuveil)
M. AUBOUIN Philippe (Saint Pardoux du Breuil)
M. DUROSIER Daniel (Tonneins)

Absents Excusés (10):

M. BONNOR Richard (Trentels)
M. MASSET Michel (Damazan)
Mme CASTELLARNAU Valérie (Samazan)
M. FELETTI Éric (Saint Hilaire de Lusignan)
Mme GIBARROUX Martine (Calonges)
M. LAFFITEAU Jean Paul (Cocumont)
Mme LENZI Valérie (Montastruc)
M. MAGNI Claude (Estillac)
Mme SEIGNOURET Jacqueline (Montpezat)
M. TRIQUET SABATE Christophe (Miramont de Guyenne)

Absents Excusés ayant donnés pouvoir (6):

M. DUGAY Jean (Agen)
M. POIRIE Franck (Montesquieu)
M. TESTUT Jean Pierre (Cahuzac)
Mme WYSS Nicole (Dolmayrac)
M. PONTTHOREAU Michel (Fargues sur Ourbise)
Mme GAVA Patricia (Lafitte sur Lot)

Suffrages exprimés : 32

Secrétaire de séance : Mme GERON Mauricette

Date d'envoi de la convocation : 28/11/2025

AR Prefecture

047-254702632-20251209-31_2025-DE
Reçu le 09/12/2025

**PRISE EN CHARGE
DES FRAIS PAR LES MAIRIES OU LE TRIBUNAL
POUR LES ANIMAUX ENTRES EN FOURRIERE
SOUS ARRETE OU REQUISITION POUR L'ANNEE 2026**

Considérant qu'il est prévu chaque année de revoir les tarifs.

Statuant sur la possibilité d'augmenter les tarifs, par délibération du comité syndical.

Constatant que les tarifs actuels correspondent à :

- Frais de gestion 60 €
- Tatouage ou identification électronique 40€ ;
- Vaccin 25€ ;
- Nourriture gardiennage par jour 5€ par chien/chat
- Euthanasie 40€
- vaccination antirabique 30^E
- surveillance mordeur 30€ par visite
- étude comportementale selon le tarif appliqué par le vétérinaire
- frais pour récupérer les identifications des animaux avec identifications étrangères (selon tarif I-CAD)

Après en avoir délibéré,

Détails du vote :

Pour : 32

Abstention : 0

Contre : 0

- d'adopter les tarifs suivant au 1^{er} janvier 2026:

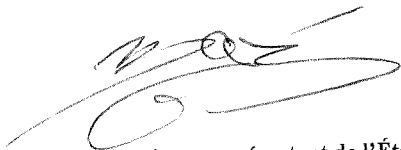
- Frais de gestion 60 €
- Tatouage ou identification électronique 40€ ;
- Vaccin 25€ ;
- Nourriture gardiennage par jour 7€ par chien/chat
- Euthanasie 40€
- vaccination antirabique 30^E
- surveillance mordeur 30€ par visite
- étude comportementale selon le tarif appliqué par le vétérinaire
- frais pour récupérer les identifications des animaux avec identifications étrangères (selon tarif I-CAD)

Fait à Romagne, le : 06/12/2025

AR Prefecture

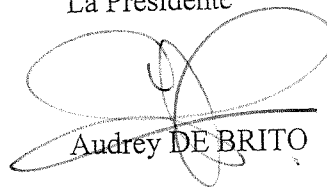
047-254702632-20251209-31_2025-DE
Reçu le 09/12/2025

Le secrétaire de séance :



Transmis au représentant de l'État le : 09/12/2025
Publié le : 10/12/2025

La Présidente



Audrey DE BRITO